

Rapport moral et d'activité 2022



Assemblée Générale Ordinaire le samedi 10 juin 2023

Sommaire

Rappel des perspectives 2022

Introduction

Activités de la garderie fédérale

Activités de la brigade d'éco-gardes

Adhésions (ventes de carte de pêche)

Les pêches électriques et autres prestations

Les Ateliers Pêche Nature et les Aires Terrestres Educatives

Gestion de l'Espace Naturel Sensible de Langevin - Cap Blanc

Représentation de la Fédération aux différentes réunions

Les opérations de repeuplement en Truite Arc-en-ciel

Election du Conseil d'Administration

Présentation des résultats de l'Etude Truite en partenariat avec l'INRAE au CoPil

Travaux de réhabilitation du siège social de la FDAAPPMA de La Réunion

Tournage d'un film sur le Bichique

Les partenariats financiers

Les actions de communication

Mouvements du personnel et accueil de stagiaires

Perspectives 2024

Rappel des perspectives 2022

Accompagner l'AAPPMA-SA sur la mise en place la Brigade d'éco-gardes sur la Rivière du Mât



Réorganisation interne pour assurer les missions de surveillance et d'animation



Solliciter la Région Réunion pour un partenariat financier



Présenter les résultats de l'Etude Truite en partenariat avec l'INRAE au COPIL, CSRPN et CNPN



Réaliser les travaux sur le PDIPN (terrasse, clôture, local technique)

+/- (diapo)

Participer aux contrôles de police liés à la nouvelle réglementation de la pêche aux bichiques en amont de la LSE



Demander des mesures compensatoires dans le cadre des travaux de traitement des crues de la Rivière des Remparts à la CASud



Impulser une étude sur le Poisson Plat



Augmenter le prix de la carte de pêche (CPMA majeure et CPMA 2^{ème} catégorie)



Généraliser la pêche à la tête pour l'anguille à toutes les rivières de La Réunion

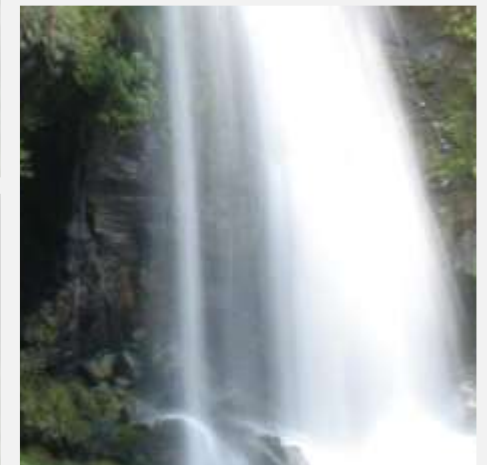


Introduction

L'année 2022 a été marquée par les élections à la Fédération avec le renouvellement de son Conseil d'Administration qui compte aujourd'hui 14 membres.

Quelques éléments majeurs sont à noter pour l'année écoulée :

- Le rapport de l'étude Truite Arc-en-ciel, a été présenté en Comité de Pilotage.
- Réalisation du programme d'étude sur le Poisson Plat en partenariat avec le bureau d'étude OCEA Consult' qui sera mis en œuvre à partir de 2023.
- L'application de la nouvelle réglementation de la pêche aux bichiques dès le début de l'année 2022. La Fédération est chargée de faire respecter cette nouvelle réglementation en amont de la Limite de Salure des Eaux et d'accompagner la structuration de l'Association Agréée de Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets (ADAPAEF).
- Des travaux ont été effectués aux Village Pêche Nature : Aménagement d'une terrasse au PDIPN et remplacement de l'ensemble de la clôture.
- Réorganisation interne de la Fédération en fin d'année, permettant d'avoir une cellule dédiée à l'animation et le renforcement des contrôles en matière de Police de la pêche.



Activités de la garderie fédérale

Les gardes-pêche de la Fédération ont pour mission principale la surveillance des cours d'eau et plans d'eau du département de La Réunion : missions de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques auprès des usagers (riverains, touristes, pratiquants d'activités sportives, agriculteurs, etc.) et de lutte contre le braconnage à travers les actions de police de la pêche.

Toutefois, les gardes-pêche participent également à d'autres actions :

- sensibilisation et protection des milieux aquatiques, information sur la sûreté hydraulique : actions réalisées dans le cadre des Ateliers Pêche Nature (APN) et des manifestations à caractère environnemental,
- participation aux activités de la cellule technique (pêches électriques de sauvegarde et d'inventaire, études diverses, rempoissonnements, contrôles des panneaux EDF liés à la sûreté hydraulique, etc.).

Nouveau : depuis 2022 s'ajoute aux missions de police des gardes-pêche les contrôles liés à la pêche des bichiques.



Les missions de police de la pêche

Ce sont au total 122 jours de missions de surveillance des cours d'eau et plans d'eau qui ont été réalisées en 2022 (contre 144 jours en 2021). 6 PV ont été réalisés verbalisant 14 personnes.

Pêcheurs contrôlés en situation de pêche licite

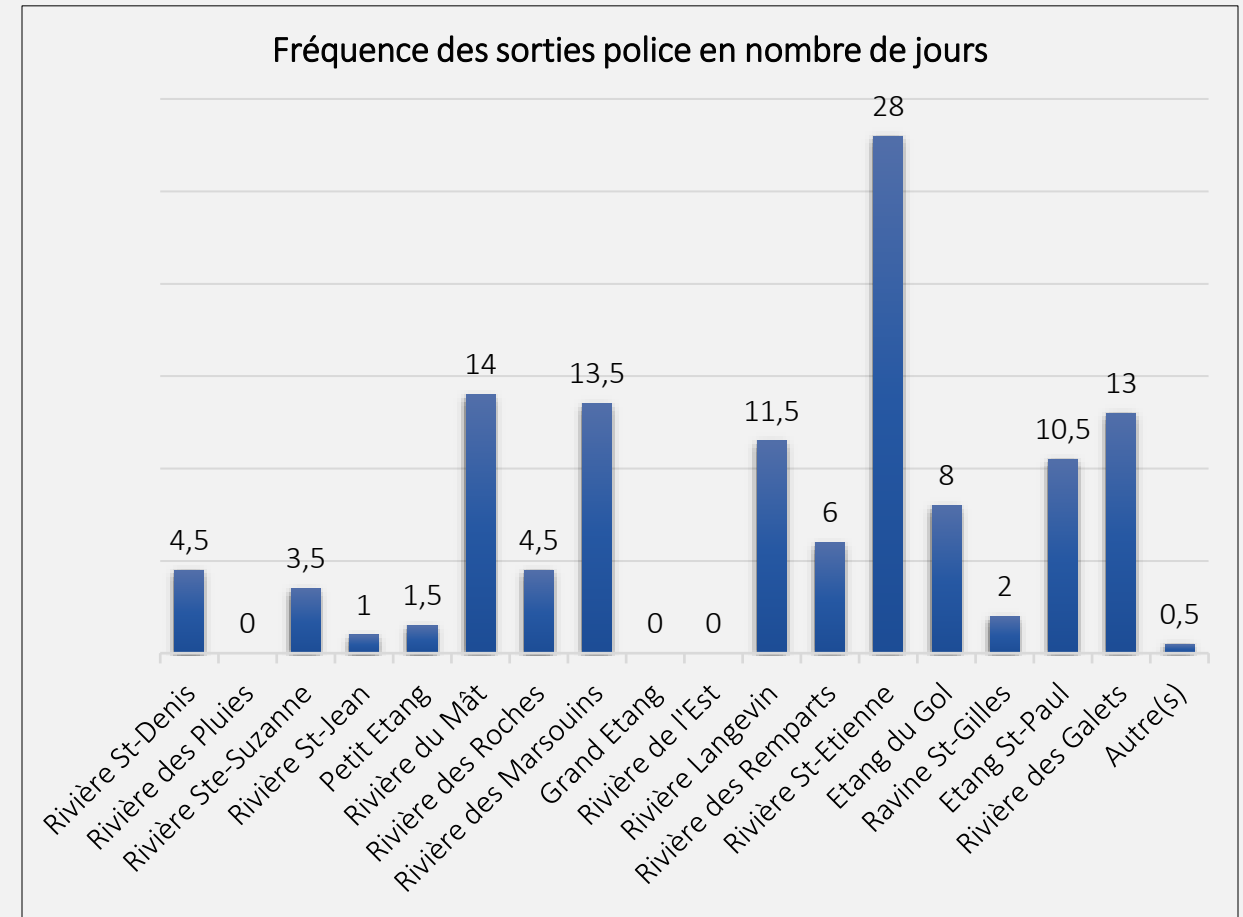
61
👍

Pêcheurs contrôlés en situation de pêche illicite

73
👎

Aussi, lors de ces contrôles, les gardes-pêche ont pu sensibiliser 762 personnes à la préservation du milieu aquatique (touristes, pique-niqueurs, campeurs, pratiquants d'activités sportives, lavage de voiture, pompage d'eau en rivière, etc.).

Bilan des sorties police



Missions avec le Parc National de La Réunion et le PGHM pour repérer les camps de braconniers

Trois missions en hélicoptère en été organisées en 2022 par le Parc National pour repérer et détruire les camps de braconniers en rivières et forêts :

	Lieu	Bilan	Personnel missionné
30/05/2022	Rivière des Roches et du Bras de Lianes Bras pauline / Grand bras	4 camps de Braconniers repérés	Mme Anaïs GRONDIN et M. Armand METRO
07/09/2022	Rivière des Marsouins	3 camps de Braconniers	M. Johny MAILLOT et M. Gabriel HOARAU
22/09/2022	Bras des lianes	1 camp de Braconnier détruit	M. Daniel VITRY

A la suite de ces missions, une conférence de presse a eu lieu le 29 novembre 2022 avec le Directeur du Parc National et le Directeur de la Fédération afin de mettre en avant ces opérations (Antenne Réunion et Réunion la 1^{ère}).



Activités de la brigade d'éco-gardes

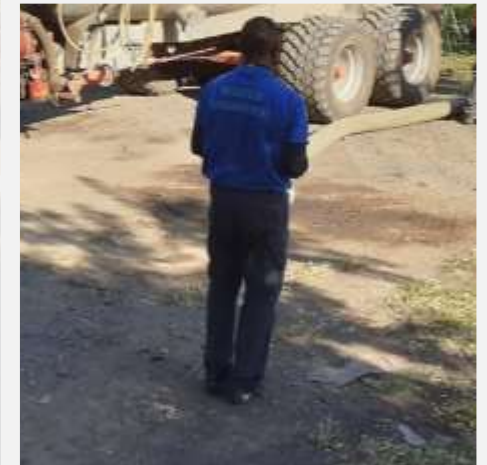
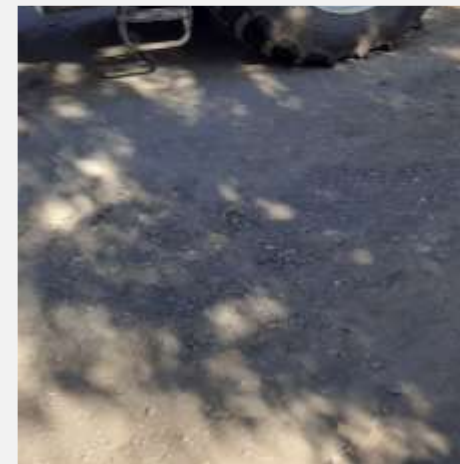
(Financeurs : Conseil Départemental de La Réunion et CIVIS)

La mise en place de la Brigade d'éco-gardes de la Rivière Saint-Etienne s'inscrit dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux du barrage du Bras de la Plaine ainsi que la compétence GEMAPI* de la CIVIS pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité aquatique de la partie basse de la Rivière Saint-Etienne.

Elle est portée par la Fédération des AAPPMA de La Réunion et financée par le Conseil Départemental et la CIVIS pour une durée de 3 ans.

Cette brigade est composée en 2022 de 3 agents, dont deux à plein temps et un à mi-temps

*GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.



Les principales missions de la Brigade :

- 1 Sensibiliser les usagers sur les enjeux de préservation de la faune aquatique, de l'avifaune et de la flore.
- 2 Sensibiliser les usagers des cours d'eau, notamment les pêcheurs, sur la réglementation en vigueur et des pratiques de pêche respectueuses du milieu naturel notamment la pêche des bichiques.
- 3 Assurer la surveillance du milieu aquatique et le contrôle de la pêche en vue de lutter contre le braconnage et les pratiques illégales en coordination avec les services en charge de la police de l'environnement.

Durant l'année 2022, la brigade d'éco-garde a travaillé 155 jours et a sensibilisé 2 778 personnes et vu 3 661 personnes en rivière. Le site le plus fréquenté étant le Bras de la Plaine, notamment le secteur compris entre la passerelle et le barrage, et l'activité principale observée étant la randonnée.

Les actions de la brigade sont ciblées sur les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, ainsi que certains jours fériés pour des raisons de fréquentation du site et tiennent compte des secteurs prioritaires définis par les financeurs.

Total personnes sensibilisées	Total personnes vues	Total nombre de personnes
2 778	3 661	6 439

Adhésions (ventes de carte de pêche)

Les cartes de pêche sont délivrées par le biais :

- du site grand public www.cartedepeche.fr,
- des AAPPMA depuis leur compte dépositaire,
- des revendeurs rattachés aux différentes AAPPMA et disposant également d'un compte dépositaire.

La Fédération est en charge de la création et du suivi des comptes dépositaires. Elle perçoit le reversement par la FNPF de la part Fédération, AAPPMA, ADAPAEF, Office de l'eau (RMA) et Club Halieutique qu'elle reverse à qui de droit.

Depuis 2022, une nouvelle carte de pêche est potentiellement délivrable à La Réunion : il s'agit de la Carte Membre actif Majeur ADAPAEF* 2023, délivrée aux pêcheurs de bichiques majeurs qui pratiquent cette pêche en tant qu'amateur (donc à des fins non commerciales) et au-dessus de la limite de salure des eaux.

L'ADAPAEF* ayant connu une longue période de structuration, aucune carte de ce type n'a été délivrée en 2022.

*ADAPAEF : Associations Départementales Agréées de Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets



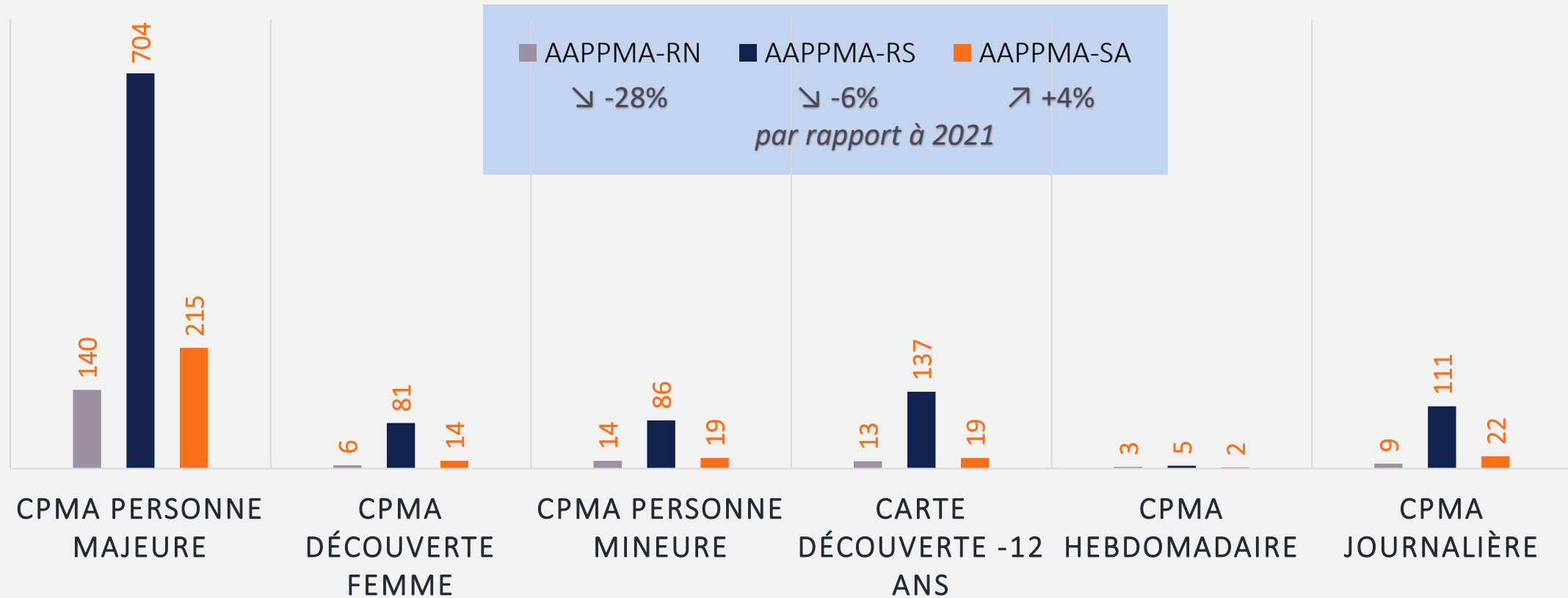
Cartes de pêche délivrées au niveau départemental en 2022

CPMA Personne majeure	CPMA Découverte femme	CPMA Personne mineure	Cartes Découverte moins de 12 ans	CPMA Hebdomadair e	CPMA Journalière	Carte membre majeur ADAPAEF
1 059 (-53)	101 (-15)	119 (-8)	169 (-22)	10 (+5)	142 (-46)	0

Au total **1 600 cartes de pêche** ont été délivrées sur l'ensemble du département en 2022, toutes catégories confondues, contre 1 739 en 2021.

Nous pouvons constater une **diminution du nombre total de cartes délivrées en 2022 par rapport à 2021** de l'ordre de 139 cartes toutes catégories confondues ($\approx 8\%$). Cette diminution se vérifie principalement sur les cartes CPMA Personne majeure (- 53 cartes) et CPMA Journalière (- 46 cartes).

Cartes délivrées en 2022 par catégorie et par AAPPMA



Répartition des recettes générées par les cartes de pêche en 2022

AAPPMA-RN	AAPPMA-RS	AAPPMA-SA	ADAPAEF	FDAAPPMA	FNPF	Office de l'eau	CHI
2 953,15 €	14 437,19 €	4 513,70 €	0,00 €	13 839,86 €*	27 863,80 €	10 378,20 €	1 400,00 €

Montant total des recettes (tous organismes confondus) liées aux cartes de pêche délivrées pour la Fédération de La Réunion en 2022 : **75 385,90 €** (contre 75 634,00 € en 2021).

Malgré la baisse du nombre de cartes vendues en 2022 par rapport à 2021, nous pouvons observer une faible diminution des recettes générées par ces ventes. Cela s'explique par l'augmentation du prix des cartes CPMA Personne Majeure et CPMA Personne Majeure 2^{ème} catégorie depuis 2022.

Les pêches électriques et autres prestations

Les pêches électriques de sauvegarde sont mises en œuvre lors des travaux en rivière au titre des mesures de réduction d'impact.

En 2022, la Fédération a participé aux côtés d'OCEA Consult' à une campagne d'éradication d'espèces exotiques, plus précisément de l'Ancistrus sur le Bras Long à l'Entre-Deux.

Elle a réalisé durant l'exercice 2022 :

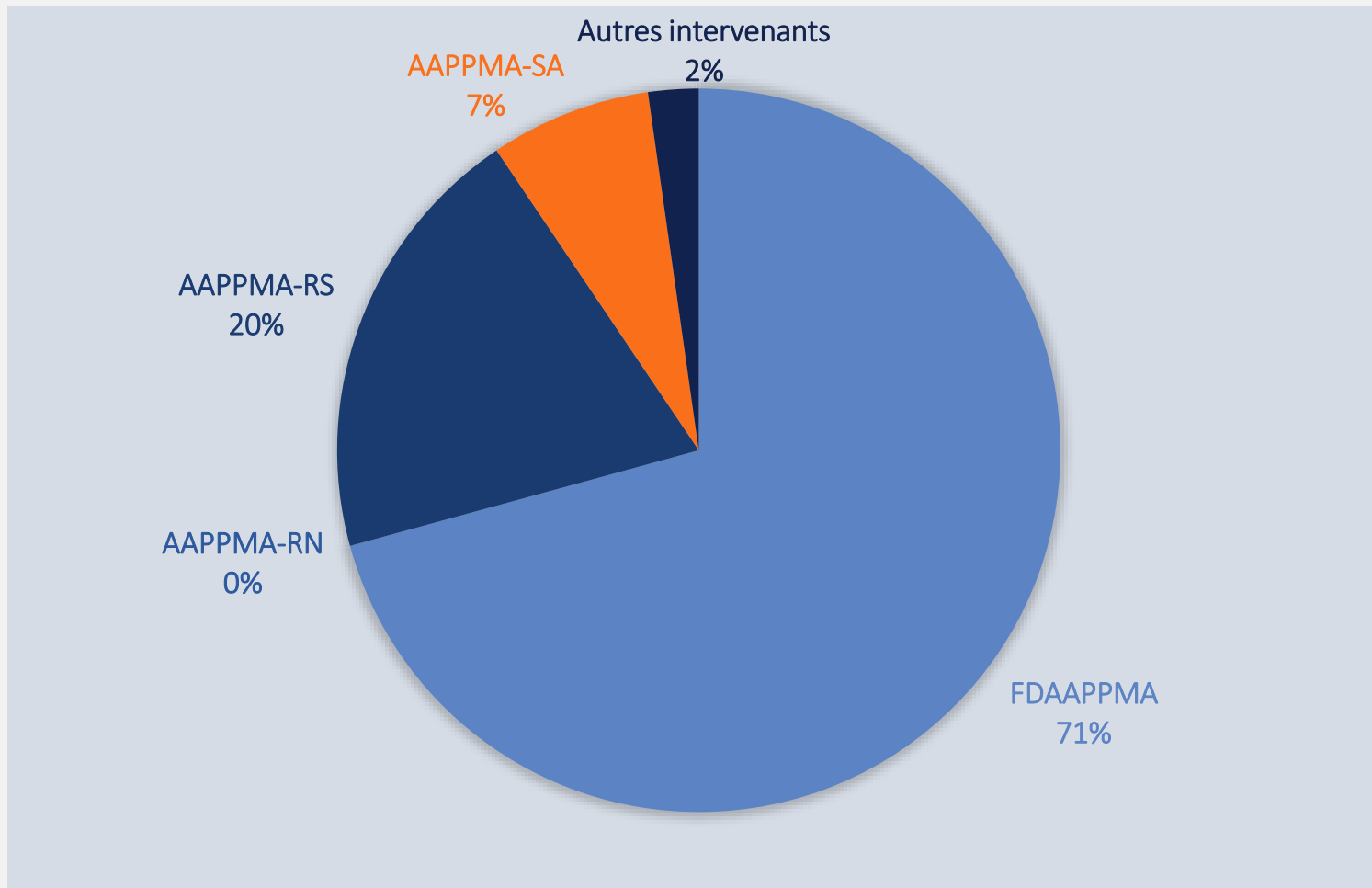
- 118 042,50 € de recettes dans le cadre des pêches électriques (une 40^{aine} de pêches électriques de sauvegarde / éradication),
- 19 347,00 € de recettes pour les autres prestations (assistance travaux, sensibilisation à la sureté hydraulique).

Soit **un total de 137 389,50 €* de prestations facturées** contre 71 581,34 € en 2021 ($\approx +92\%$).

Les principaux demandeurs de ces interventions sont : Région Réunion (DRR), ROCS, Ville de St-Joseph, Conseil Départemental (UTR Sud), SBTPC-SOGEA, OCEA Consult', EDF Réunion, etc.



Répartition des recettes liées aux prestations effectuées en 2022 par structure



La répartition des recettes des pêches électriques et des missions de surveillance / assistance est relative à l'intervention de chaque AAPPMA et de la Fédération en termes de personnel : ingénieurs, techniciens, agents, frais de déplacement, restauration et amortissement du matériel.

Les AAPPMA sont généralement sollicitées pour les interventions qui se font sur les secteurs pour lesquels elles disposent de baux de pêche.

Les Ateliers Pêche Nature et les Aires Terrestres Educatives

Les actions de sensibilisation et d'éducation au respect et à la connaissance de la faune aquatique d'eau douce par le biais des « ateliers pêche nature » est un des axes prioritaires de la Fédération des AAPPMA de La Réunion.

Il s'agit de faire connaître les espèces qui peuplent nos cours d'eau et de leur faire prendre conscience des menaces qui pèsent sur elles et de l'intérêt de préserver cette biodiversité aquatique.

Les actions d'animation dans le cadre des ateliers pêche nature se déclinent en 3 volets :

1. Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques,
2. Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce,
3. Initiation Pêche Nature (IPN).



Les Ateliers Pêche Nature et les Aires Terrestres Educatives (suite)

Depuis 2022, la Fédération s'inscrit pleinement dans le dispositif des Aires Educatives Terrestres (ATE) en tant qu'intervenant extérieur mais aussi surtout en tant que référent ATE, avec l'ATE du Bas de la Rivière Saint Denis tenue par la 5ème Jupiter du collège Reydlet et l'ATE de la Rivière Langevin avec deux classes de CM1 de l'école élémentaire de Langevin.

Depuis septembre 2022, les animations APN et ATE sont assurées principalement par M. Gabriel HOARAU. Il bénéficie occasionnellement de l'appui des techniciens de la Fédération et de l'AAPPMA-RS ainsi que de la chargée de mission de la Fédération.



1. Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques

1 927 personnes ont été sensibilisées à la protection des milieux aquatiques en 2022, dont 1 631 enfants et 296 adultes durant 37 interventions (contre 20 en 2021). Les animations se font :

- par le biais de la Cellule Mobile d'Animation (déplacements sur toute l'île),
- au Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature.

2. Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce

462 personnes ont été sensibilisées à la préservation de la faune aquatique des eaux douces de La Réunion en 2022.

3. Initiation Pêche Nature (IPN)

46 enfants qui ont pu découvrir le loisir de la pêche de la truite par le biais d'une journée d'Initiation Pêche Nature.



Gestion de l'Espace Naturel Sensible de Langevin - Cap Blanc

Les grandes orientations de la gestion du site de l'ENS des hauts de la Rivière Langevin :

- Restauration ou préservation de la qualité du site, des paysages et des milieux naturels,
- Protection de la faune et du milieu aquatique,
- Définition des modalités d'entretien des berges du cours d'eau et de ses affluents,
- Ouverture du site au public et organisation d'animations dans des conditions compatibles avec la préservation du site et la sécurité du public accueilli.

La gestion opérationnelle de l'ENS est réalisée par l'AAPPMA-RS avec en 2022 une équipe de 7 personnes, composée d'1 chef d'équipe, de 5 agents d'entretien, et d'1 animateur avec sur ce dernier poste le départ de M. Jocelyn CEUS et l'arrivée de M. Damien K/BIDI en septembre 2022. Soit 2 équivalents temps plein et 5 temps partiels.

La Fédération assure la coordination des activités sur l'ENS par le biais d'un demi-poste de conservateur.



Les chiffres liés à l'ENS Langevin en 2022

(Financier : Conseil Départemental de La Réunion)



136

jours

de travail pour les différentes missions (conservation et restauration des formations et espèces, entretien et sécurisation du site, animation et sensibilisation, etc.)



2 381

personnes

recensées sur le site dont 214 lors des visites guidées et 2 167 autres (84 % de touristes, randonneurs, bivouaqueurs et pique-niqueurs, et 16 % coureurs, pêcheurs, chasseurs, canyonneurs, etc.)



28

kg

de déchets récupérés, triés et évacués



153 085

euros

pour la mise en œuvre des actions en 2022

Représentation de la Fédération aux différentes réunions



La Fédération a participé en 2022 à diverses réunions avec :

- les instances : Préfecture (CODERST), CA du Parc National, CLE(s), le Comité Eau et Biodiversité (CEB), Commission Amphihaline, Procureurs, audiences, etc.
- Les administrations et les collectivités : Sous-préfecture, DEAL, Mairies (St-Joseph, St-Denis, Ste-Suzanne), Parc national, Intercommunalités (CIVIS, CIREST, TCO, CINOR, CASUD), la Préfecture et Sous-préfectures, Conseil Départemental, Région, Office de l'Eau, Réserve Naturelle de l'Etang de Saint-Paul, Pôle Emploi, OFB, Rectorat, etc.
- Les partenaires financiers et techniques: les 3 AAPPMA, ADAPAEF, EDF Réunion, le Pisciculteur de Hell-bourg, OCEA CONSULT', l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, l'INRAE, le Crédit Agricole, Runéo, Région - DRR, etc.

La représentation de la Fédération à ces réunions a été principalement assurée par le président M. Jean Paul MAUGARD, le 1^{er} vice-président M. Patrick AMOURDOM, M. Daniel BOYER (membre du CA), le directeur M. Armand METRO et la chargée de missions de la Fédération Mme Anaïs GRONDIN.

En interne, la Fédération a tenu les réunions statutaires (deux conseils d'administration et une assemblée générale).

Les opérations de repeuplement en Truites Arc-en-ciel



Alevins de 3 à 5 cm

Le 03/06/2022

- Rivière Fleur Jaune - Salazie : 6 000
- Ravine Camp Pierrot - 2ème Bras (Grand Sable) : 2 000
- Rivière du Mât - Trou blanc : 2 000

Le 15/06/2022

- Rivière St Etienne - Bras Rouge Chapelle : 2 500
- Rivière St Etienne - Bras Rouge : 1 500
- Rivière St Etienne - Bras de Benjoin : 1 500

Total : 15 500 alevins

Election du Conseil d'Administration

Liste actuelle (15 membres)

Président : M. Jean Paul MAUGARD,
1^{er} Vice-président : M. Patrick AMOURDOM,
2^{ème} Vice-Président : M. Pierre André GERARD,
Trésorier : M. Romain LAURENT,
Trésorier-adjoint : M. Gilles GERARD,
Secrétaire : M. Guibert MALET,
Autres membres : M. Pascal AMOURDOM, M.
Johan BELLON, M. Daniel BOYER, M. Jean Paul
JANUEL.

Arrivée ↓

Secrétaire-adjoint : M. Sylvain VIVARELLI,
Autres membres : M. Dany BREZE, M. Cédric
GRONDIN, M. David GRONDIN, M. Didier
VIRAPIN (Président ADAPAEF).

Départ →

M. Aimé GRONDIN et M. Bruno PICARD.

La liste a été approuvée par le Préfet en mars 2022 et le Bureau a été mis en place lors de la réunion du Conseil d'Administration du 02 avril 2022.

Présentation des résultats de l'Etude Truite en partenariat avec l'INRAE au CoPil

Présentation FDAAPPMA

- Axe 1 - Connaissance du fonctionnement des populations de TAC acclimatées et soutenues à La Réunion
 - Phase 1 : État des lieux des populations de TAC acclimatées et étude socio-économique de la pêche de loisir en eau douce à La Réunion, incluant la pêche de la truite (2017)
 - Phase 2 :
 - Volet 1 : État des lieux des populations de TAC maintenues artificiellement (2018)
 - Volet 2 : Suivi des populations de TAC acclimatées et soutenues (2018-2019)

Présentation INRAE

- Axe 2 - Évaluation de la place et de l'impact de la TAC dans les écosystèmes aquatiques réunionnais
 - Phase 1 : Détermination des stations de référence pour l'étude de la truite (2019)
 - Phase 2 : Fonctionnement des populations de TAC et impacts sur les écosystèmes aquatiques réunionnais (2019-2021)



Les membres du COPIL étaient particulièrement satisfaits de cette présentation et ont salué l'important travail qui a été fait sur cette étude par la Fédération, l'INRAE et OCEA Consult'.

Sur le reliquat de financement de l'INRAE sur cette étude, deux salariés de la Fédération ont effectué fin 2022 une mission à l'INRAE et avec deux Fédération de Bretagne pour étudier la mise en œuvre du protocole Vigitruite.

Travaux de réhabilitation du siège social de la FDAAPPMA de La Réunion

La Fédération a réalisé des travaux de réhabilitation de son siège social avec la création d'une terrasse avec une structure en bois couverte de tôle à l'avant du bâtiment et la pose d'un carrelage au sol. Aussi la clôture en bois a entièrement été refaite (120 ml) et deux portails ont été refaits.

Avant



Après



Avant



Après



Coût total des travaux : 31 304,00 € (TCC).
Financement obtenu : 6 939,00 € (FNPF).

Tournage d'un film sur le Bichique

Tournage d'un film sur le Bichique en novembre 2022 avec les sociétés Callunes Production et Images et Rivières.

Ce film, financé par la DEAL, a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la préservation de cette espèce et de leur présenter également l'aspect traditionnel de la pêche aux bichiques.

Coût total du projet : 43 428,00 €.

Financement obtenu : 39 006,00 € (DEAL).



Les partenariats financiers

Subventions emploi

- **Conseil Départemental**
 - Gestion de l'ENS Langevin : 93 199,00 € (reste solde 10 % à recevoir en 2023),
 - Brigade éco-gardes : 60 000,00 €,
- **CIVIS** – brigade éco-gardes : 15 000,00 €,
- **FNPF** - Kit emploi (Ingénieur / Chargé de mission (35k€) + Agents de développement (2 X 42 k€) + Agent administratif (12 k€)) : 132 000,00 € (reste 4^{ème} acompte 10 % et solde 5 % à recevoir en 2023),
- **Ville St-Joseph** :
 - APN : 15 000,00 €,
 - Education et sensibilisation à la préservation du patrimoine aquatique - Politique de la Ville : 5 000,00 €,
- **Office de l'Eau Réunion** - Convention pluriannuelle d'objectifs : 47 926,00 € (dont 23 963,00 € à recevoir en 2023).

Subventions action

- **DEAL** - Réalisation d'un film documentaire sur les bichiques : 39 006,00 € (dont 19 503,00 € à recevoir en 2023),
- **FONDATION GROUPE EDF** - Sensibilisation et éducation des jeunes à la préservation de la biodiversité aquatique : 5 000,00 € (à recevoir en 2023).
- **FNPF**
 - Travaux de réhabilitation du siège social : 6 939,00 € (à recevoir en 2023).
 - Subvention exceptionnelle acquisition matériel : 10 000,00 €.

Dons

- **Monsieur Jean Paul MAUGARD** - déplacements pour le compte de la Fédération d'une valeur de : 6 513,92 €.

Les actions de communication

Articles de presse écrite

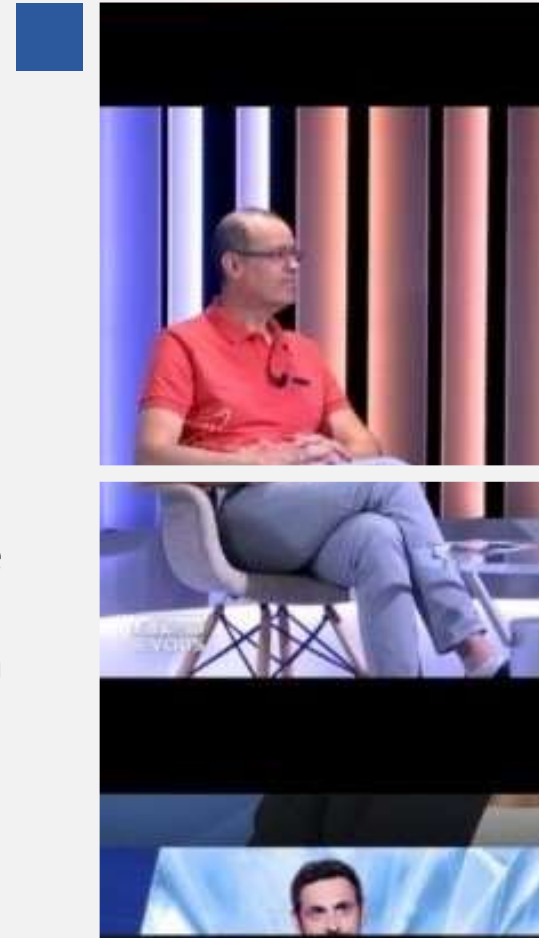
Le Quotidien le 02/11/2022 : « Le poisson laveur de vitre dans le Bras Long ».

Chaînes de télévision locale

- **Antenne Réunion :**
 - Emission « le 12h30 et vous », 3 tournages : en septembre 2022 sur le Cabot Bouche Ronde et la réglementation pêche aux bichiques avec M. Armand METRO, en octobre 2022 sur les anguilles de La Réunion avec M. Gabriel HOARAU et en novembre 2022 sur la pêche à la truite avec M. Eric VITRY (trésorier de l'AAPPMA-RS).
 - Reportage le 01/10/2022 sur l'ouverture de la pêche à la Truite.
 - Reportage le 30/06/2022 sur l'expansion de l'Ancistrus sur le Bras long à l'Entre-Deux.
- **Réunion la 1^{ère} :** Reportage sur la pêche électrique de sauvegarde (Bras de Cilaos) le 16/02/2022.
- **Mon Saint-Jo / Ville de Saint-Joseph :** sur la pêche électrique de la Rivière des Remparts dans le cadre de la réhabilitation du Radier fusible après Batsiraï en février 2022.

Site Internet et Facebook : diffusion d'informations liées à l'activité de la Fédération en général

Mailing à destination des adhérents : réglementation, journées récréatives, manifestations.



Mouvements du personnel et accueil de stagiaires



Personnel

- **Brigade d'Eco-gardes**
 - **Le 31/08/2022** : départ de M. Wendy FONTAINE et M. Eric LATTERADE, médiateurs environnement (fin CDD).
 - **Le 01/09/2022** : arrivée de Mme Sarah MARTINEZ, Mme Clarisse FRANCOISE et M. Anthony RIVIERE, respectivement cheffe d'équipe et médiatrice et médiateur environnement (CDD).
 - **Le 30/11/2022** : départ de Mme Sarah MARTINEZ, cheffe d'équipe (démission).
 - **Le 01/12/2022** : M. Anthony RIVIERE devient chef d'équipe.

Stagiaires

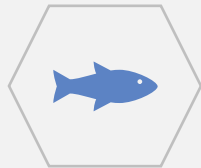
- 1 stagiaire en stage découverte 3^{ème} durant 1 semaine.
- 1 stagiaire en Prépa Réseaux de Formation Qualification Emploi durant 2 semaines.
- 2 stagiaires préparant un BAC PRO GMNF pour une durée totale de 5 semaines.

La Fédération compte au 31 décembre 2022 : 10 salariés à temps plein (dont 7 CDI – 2 femmes et 5 hommes et 3 CDD – 1 femme et 2 hommes).

Perspectives 2023



Présenter l'étude truite au CSRPN et CNPN



Lancer l'étude sur le poisson plat : distribution et reproduction



Accueil du Président et Trésorier de la FNPF



Augmenter les efforts de police de la pêche sur les zones de pêche de bichique



Augmenter le nombre d'APN et assurer le suivi des 2 ATE



Solliciter la Région Réunion pour un partenariat financier



Rencontrer les élus :

- de la CIVIS pour la pérennisation de la Brigade d'éco-garde de la Rivière Saint-Etienne,
- de la CASUD dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux de traitement des crues de la Rivière des Remparts,
- de la CINOR pour la mise en place d'une convention de partenariat dans le cadre de la GEMAPI.